

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 29 juin 2017**

**Rapporteur :  
Madame Gwenaëlle  
GOUZIEN**

**N° 43**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 05/07/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 05/07/2017 (accusé de réception du 05/07/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Tarifs de mise à disposition des théâtres - Saison 2017-2018**

**La ville de Quimper a mis en place un dispositif afin de permettre l'accès au Théâtre de Cornouaille et au Théâtre Max Jacob aux acteurs associatifs culturels et aux établissements scolaires notamment, retenant en priorité les projets liés aux pratiques en amateur. Il est proposé de le préciser et de le reconduire pour l'année 2017-2018.**

\*\*\*

**- Pour le Théâtre Max Jacob :**

La ville de Quimper gère ce théâtre avec un dispositif unique depuis 2015 afin de garantir son accessibilité à un grand nombre d'acteurs culturels et notamment amateurs. Ainsi, la mise à disposition de l'équipement repose sur des tarifs gradués en fonction de la qualité du demandeur et sur une distinction entre diffusion et création.

L'instruction et l'accompagnement technique des manifestations sont réalisés par le régisseur général du Théâtre Max Jacob qui se charge également de constituer une équipe technique compétente afin d'assurer la régie de la scène.

Durant la période qui précède les travaux de réhabilitation de cet équipement, il est proposé de retenir les deux principes suivants :

- Application de tarifs tenant compte des contraintes liées au manque de fonctionnalité de cet équipement avant travaux ;
- Accès gratuit pour les résidences créations.

La grille tarifaire pour les opérations de diffusion au théâtre Max Jacob durant la saison 2017-2018 (du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018) se présente donc de la manière suivante (tarifs exprimés en euros TTC) :

<b>Théâtre Max Jacob</b>				
	<b>Type de manifestation</b>	Associations et Etablissements scolaires (Quimper Bretagne Occidentale)	Associations et Etablissements scolaires (hors Quimper Bretagne Occidentale)	Entreprises et administrations
<b>Forfait une journée</b>	<b>conférences</b>	100 €	200 €	500 €
	<b>théâtre/danse/musique</b> - 1 montage et/ou 1 répétition - 1 représentation	150 €	300 €	800 €
<b>Forfait deux journées</b>	<b>théâtre/danse/musique</b> - 1 montage et/ou 1 répétition - 1 représentation	200 €	400 €	1 000 €
<b>Prestation complémentaire réalisée dans le cadre d'un forfait une ou deux journées</b>	Spectacle debout	500 €	1 000 €	1 500 €
	Un montage supplémentaire	50 €	100 €	250 €
	Une représentation supplémentaire (tarif pour chaque représentation supplémentaire)	100 €	200 €	600 €

- **Pour le Théâtre de Cornouaille :**

Le dispositif du « hors catalogue » prévu dans la convention liant la ville et la Scène nationale de Quimper se poursuit.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter les tarifs ci-dessous pour les mises à disposition du théâtre de Cornouaille, pour la saison 2017-2018 (du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018), intégrant une augmentation de 2 % par rapport aux tarifs de l'année précédente (tarifs exprimés en euros TTC) :

<b>Théâtre de Cornouaille</b>						
<b>GRANDE SALLE</b>		Associations Quimper communauté	Associations hors Quimper communauté	Etablissements scolaires Quimper communauté	Etablissements scolaires hors Quimper communauté	Entreprises et administrations
Forfait une journée	<b>conférences</b>	796 €	1 321 €	315 €	662 €	3 700 €
	<b>théâtre/danse/musique</b> - 1 montage et/ou 1 répétition - 1 représentation	1 020 €	1 699 €	409 €	848 €	4 758 €
Forfait deux journées	<b>théâtre/danse/musique</b> - 1 montage et/ou 1 répétition - 1 représentation	1 133 €	1 888 €	452 €	945 €	5 289 €
Prestation complémentaire réalisée dans le cadre d'un forfait une ou deux journées	une répétition ou un montage supplémentaire	226 €	375 €	92 €	192 €	1 057 €
	une représentation supplémentaire	567 €	945 €	226 €	472 €	2 643 €

<b>Théâtre de Cornouaille</b>						
<b>ATELIER</b>		Associations Quimper communauté	Associations hors Quimper communauté	Etablissements scolaires Quimper communauté	Etablissements scolaires hors Quimper communauté	Entreprises et administrations
Forfait une journée	<b>conférences</b> -	151 €	251 €	60 €	123 €	653 €
	<b>théâtre/danse/musique</b> - 1 montage et/ou 1 répétition - 1 représentation	225 €	375 €	90 €	191 €	978 €
Forfait deux journées	<b>théâtre/danse/musique</b> - 1 montage et/ou 1 répétition - 1 représentation	303 €	502 €	119 €	251 €	1 306 €

Prestation complémentaire réalisée dans le cadre d'un forfait une ou deux journées	une répétition ou un montage supplémentaire	39 €	63 €	12 €	34 €	163 €
	une représentation supplémentaire	74 €	123 €	33 €	63 €	325 €

Il est également proposé au conseil municipal de doubler les tarifs en cas d'utilisation des théâtres le dimanche.

Il est enfin proposé au conseil municipal d'autoriser un accès gratuit au théâtre de Cornouaille pour l'EESAB et pour Quimper Bretagne Occidentale.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 - d'adopter les tarifs de mise à disposition des théâtres pour la saison 2017-2018, tels que spécifiés ci-dessus ;

2 - d'autoriser monsieur le maire à signer les contrats de mise à disposition.